



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>30450</b>	De <b>Mme Valérie Boyer</b> ( Les Républicains - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> > Représentation des infirmiers anesthésistes	<b>Analyse</b> > Représentation des infirmiers anesthésistes.
Question publiée au JO le : <b>16/06/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b> Question retirée le : <b>06/10/2020</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la représentation des infirmiers en général et des infirmiers-anesthésistes diplômés d'État (IADE) en particulier au sein du Ségur de la santé. En effet, aucun représentant de ces professions n'apparaît dans le comité Ségur national ni dans le groupe Ségur national « carrières et rémunérations », d'après le communiqué de presse du ministère sur le lancement du Ségur de la santé paru le 25 mai 2020. Il semblerait que ces réunions excluent la participation de représentants de cette profession qui a été au premier rang dans la lutte contre le covid-19. Pourtant, les infirmiers ont permis au système de santé de tenir pendant cette crise épidémique et sanitaire inédite. Ils ont été les maillons essentiels dans la lutte contre le coronavirus. Sans cette représentation, ce sont plus de 700 000 professionnels qui se retrouvent à la marge de ce qui devait être l'occasion de rebâtir le système de santé et d'améliorer les conditions de travail des professionnels de santé. Il est indispensable que la profession soit représentée, en tenant compte des particularités qu'il peut exister entre chacune des spécialités. C'est dans cette optique que 28 organisations se sont réunies afin de faire entendre leur voix au sein d'un communiqué commun. Parmi elles, les infirmiers-anesthésistes diplômés d'État (IADE). En effet, la crise du coronavirus les a amenés à se mobiliser davantage et à s'adapter aux circonstances. Une enquête, réalisée par le Syndicat national des infirmiers-anesthésistes (SNIA) sur un échantillon de 1 984 réponses (dont 1 576 réponses exploitables) sur les 10 649 IADE exerçant en France, révèle les nombreux efforts consentis par les infirmiers-anesthésistes. L'enquête révèle notamment que les IADE ont constaté de nombreux impacts sur leurs conditions de travail : 85,6 % d'entre eux ont dû s'adapter à une nouvelle amplitude horaire d'exercice, 60,98 % ont effectué des heures supplémentaires tandis que 47,46 % ont effectué des semaines de travail de plus de 48 heures. De plus, 54,38 % d'entre eux ont vu leurs congés annulés. Mais les IADE ont surtout participé à la réorganisation des services afin d'affronter la vague épidémique (rédaction de protocoles spécifiques, formation des professionnels de santé...). Par exemple, 70,69 % d'entre eux ont organisé la mise en place d'unités de réanimation, 72,3 % des IADE se sont engagés dans les services de réanimation et 76,90 % ont été affectés au bloc opératoire. Ils ont élargi leurs contributions et leurs affectations dans les services pour répondre aux besoins urgents. Compte tenu de leur participation active et indispensable, alors qu'ils souffraient souvent d'un manque de matériel approprié, les infirmiers-anesthésistes méritent une reconnaissance à la hauteur de leur investissement. C'est pourquoi elle aimerait savoir si son ministère prévoit d'intégrer des représentants de la profession au sein du Ségur de la santé ; en effet, cette concertation doit permettre une représentation élargie de tous les professionnels de la santé.